

technique a permis d'établir et de diffuser un répertoire de quelque 500 institutions multidisciplinaires de formation et d'enseignement des pays en développement francophones.

Depuis le lancement du PSD en 1978, plus de 550 projets ont été réalisés à la demande de 20 États membres. Le Canada vient au premier rang des pays donateurs qui assurent le financement du PSD; en 1984-1985, sa contribution s'élevait à \$1,4 million. La France, le Gabon, la Tunisie et le Cameroun font également partie des principaux donateurs. Les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick participent activement au PSD.

En créant le PSD, le Canada a voulu donner un second souffle à l'Agence et répondre aux vœux unanimes des pays en voie de développement, sans pour autant alourdir le budget de l'Agence. Il s'agissait aussi de faire de l'Agence un instrument de coopération efficace qui compléterait les aides bilatérales et multilatérales plus importantes.

L'Agence est devenue, tout récemment, un lieu de rencontres ministérielles sectorielles. Une de ces rencontres a regroupé à Luxembourg, en 1977, les ministres des Sciences et de la Technologie. Une autre a réuni à Paris, en septembre 1980, les ministres de la Justice, et en mars 1981, ceux de l'Agriculture. Les ministres de la Culture se sont rencontrés à Cotonou (Bénin) en septembre 1981.

En octobre 1983, les ministres chargés de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur se sont réunis de nouveau, à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire), et la réunion des ministres des Communications a eu lieu au Caire (Égypte) en février 1985. C'est ainsi que l'Agence remplit sa fonction de coordination des moyens dont disposent ses membres sur les plans intellectuel, technique et financier.

Les conférences ministérielles

Non seulement le Canada collabore avec l'Agence de coopération culturelle et technique, mais il fait partie de deux conférences intergouvernementales francophones, soit celle des ministres de l'Éducation nationale (CONFEMEN) et celle des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES).

C'est à Paris, en 1960, que les ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française d'Afrique et de Madagascar se rencontrèrent pour la première fois. Aujourd'hui, 24 pays sont membres de cette conférence.

La CONFEMEN vise à favoriser l'adaptation de l'éducation aux processus de développement économique et social des pays membres et une mise en commun des diverses expériences réalisées en ce sens, notamment grâce aux programmes d'action qui confirment la vocation de coopération effective de cet organisme. Quatre provinces canadiennes sont d'habitude représentées au sein de la délégation canadienne aux réunions de la CONFEMEN, soit le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, selon des modalités convenues avec le gouvernement fédéral. Par ailleurs, le Canada est en liaison permanente avec les organismes suivants rattachés à cette conférence: le Secrétariat technique permanent (STP), établi à Dakar (Sénégal), et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), établi à Ouagadougou (Burkina-Faso). Il est à souligner que, depuis 1977, le STP fait fonction de secrétariat général à la fois de la CONFEMEN et de la CONFESJES. Deux Canadiens se sont joints à ce secrétariat à titre de conseillers. Le CAMES, pour sa part, doté d'un secrétariat et de structures distinctes, constitue un organe spécialisé de la CONFEMEN.

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES) s'est réunie pour la première fois à Paris, en décembre 1969. Elle regroupait alors la majorité des pays d'expression française d'Afrique, Madagascar y compris, de même que la Belgique et le Canada. Cette conférence, qui réunit maintenant 26 pays, est née de la volonté commune des participants d'unir leurs efforts en vue de réaliser une politique de promotion et de protection de la jeunesse. Depuis quelques années, par l'entremise d'un important programme d'action établi annuellement, la CONFESJES se concentre davantage sur la formation de moniteurs et d'animateurs dans les deux secteurs concernés. Tout comme à la Conférence des ministres de l'Éducation, la délégation canadienne comprend des représentants du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba.

Parmi les activités concrètes organisées par la CONFEMEN et la CONFESJES grâce à des subventions du gouvernement canadien, citons la promotion des activités productives en milieu traditionnel, le stage pour la formation des cadres sportifs (Djibouti, mai 1983), le marathon de la Francophonie (Chicoutimi, juin 1983) et les Jeux de la CONFESJES (Yamoussoukro, Côte-d'Ivoire, juin 1985), organisés à l'occasion de l'Année internationale de la Jeunesse.